

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE -  
Dispositif d'aide aux  
artisans de la  
Communauté  
d'agglomération du  
Saint-Quentinois.**

==

**Rapporteur :  
Mme la Présidente**

Date de convocation :  
17/09/20

Date d'affichage :  
17/09/20

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 76

Nombre de Conseillers  
votants : 76

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 septembre 2020 à 18h00**

**en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.**

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Lydia BRIATTE suppléante de Mme Colette NOEL, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, M. Yves DARTUS représenté(e) par Mme Agnès POTEL, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD.

Absent(e)(s) :

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Le Conseil communautaire, en date du 27 novembre 2018, a approuvé la mise en place de deux dispositifs d'aide directe sur son territoire :  
- le « CASQ ARTISANS » dans le cadre de l'aide au développement des TPE ;

- le « CASQ START ARTISANS » dans le cadre de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robonumerique permettant de gagner en productivité et en compétitivité ;
- aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production ;
- à l'acquisition de véhicules professionnels neufs.

Les artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ -ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 75 voix pour et 1 voix contre adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,

  
**Frédérique MACAREZ**  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200923-50632-DE-1-1

**Acte certifié exécutoire**

Réception par le préfet : 30 septembre 2020

Publication : 30 septembre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

\_\_\_\_\_

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »  
Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE	investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Type
<b>Frédéric FORMEAUX</b>	<b>ALLO FRED TAXI</b>	taxi	18 résidence St liévain 59142 VILLERS OUTREAUX <b>pour l'autorisation de stationnement sur la commune de St Quentin n°41</b>	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Alex AVINLI</b>	<b>COIFFURE DENIZ</b>	coiffure	65 rue d' Isle 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Olivier KAZMIERSKI</b>	<b>TAXI KAZMIERSKI</b>	taxi	7 rue Gelée 02700 Gondren <b>pour l'autorisation de stationnement sur la commune LESDINS</b>	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Chiheb CHENENAOU</b>	<b>ELITE TAXI</b>	taxi	10 rue Georges Pompidou 02100 SAINT-QUENTIN	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - start ARTISANS</b>
<b>Benoit FRANCOIS</b>	<b>BOUCHERIE FRANCOIS</b>	charcuterie boucherie traiteur	4 place Lafayette 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Julie COQUELET</b>	<b>SALON JULIE</b>	coiffure	158 rue de Guise 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Damien HENOUX</b>	<b>PIZZA DAMIEN</b>	restauration	9 rue Georges Herbin 02430 GAUCHY	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ – start ARTISANS</b>

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »  
Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE	investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Type
<b>Ludivine QUARTIER</b>	<b>LA CH'TI FRITE</b>	restauration	86 bd Richelieu 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	5000 €	<b>1 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Jean-Christophe HERBOUX</b>	<b>MEDIASYSTEME</b>	vente et montage d'antennes & video protection	14 rue de Guise 02100 SAINT-QUENTIN	matériel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Fabrice WERNIMONT</b>	<b>BEL AIR</b>	boulangerie - pâtisserie	38 rue du Général Leclerc 02100 SAINT-QUENTIN	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Mohamed EL AKRICH</b>	<b>TAXI ECO SERVICES</b>	taxi	58 rue de Calais 02100 SAINT-QUENTIN	véhicule	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>